

ABONNEMENT

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 JUIN

## A LA CHAMBRE

### LA REVISION BOULANGER

Lundi, 5 heures.

Il est deux heures quinze lorsque le rideau se lève — pardon ! — lorsque la séance est ouverte. M. Boulanger paraît sur la scène — je me trompe ! — à la tribune.

Des ah ! ah ! de satisfaction ironique saluent l'apparition de l'acteur — excusez-moi ! — du député du Nord.

Eh ! bien, non, franchement il n'est pas beau, le « beau général ». Trapu, épais, vulgaire, pompadé comme un collégien, M. Boulanger a tout au plus l'allure militaire d'un riz-pain-sel.

Il déplie solennellement un volumineux paquet de papiers, arbore son pince-nez et, d'une voix de fausset, commence la lecture de sa proposition de loi révisionniste.

Cette lecture dure une heure et demie au milieu d'interruptions, d'exclamations, de rires et d'applaudissements ironiques incessants.

Pas modeste, M. Boulanger. Il nous entretient des manifestations éclatantes que le pays a faites sur son nom. Puis il fait le procès du régime actuel : régime « anarchique, anti-démocratique », compromis dans des « querelles misérables », livré aux entreprises des « coteries ».

Les députés, dit-il, ne servent que des intérêts de parti. Les fonctionnaires sont choisis d'une façon déplorable. L'instabilité ministérielle compromet tout. Le Président de la République n'est qu'un soliveau. Le gouvernement est entre les mains d'une bande de privilégiés. La représentation nationale est impuissante, etc., etc.

Voilà le mal. Où est le remède ? Il est dans M. Boulanger flanqué de Rochefort, de Vergoin, de Laguerre, de Mayer.

Et comment M. Boulanger guérira-t-il la France ? La question est un peu compliquée. Le député du Nord expose bien son pro-

gramme, mais sur certains points il manque de netteté. Par exemple, il incline à condamner l'institution de la présidence de la République ; cependant il ne « fait pas un dogme » de cette suppression ; volontiers même, il acceptera de remplacer à l'Élysée cet excellent M. Sadi Carnot.

Le résumé du programme révisionniste de M. Boulanger est curieux à lire. Ce qu'on y verra, tout d'abord, c'est l'audacieux mépris avec lequel l'aspirant-dictateur traite les pouvoirs publics ; c'est ensuite le soin qu'il prend de s'offrir à tous les partis, aussi bien aux conservateurs qu'aux républicains. Il parle déjà en maître, et c'est un peu trop tôt.

Le ton général de l'exposé des motifs de la proposition de loi est dans la note burlesque. La Chambre a beaucoup ri, mais, dans les rangs de la Gauche, on a surtout ri jaune. Il y a eu aussi des explosions de colère. Floquet, Brisson, de Mahy, et même le doux Méline, se sont abandonnés à de violents accès de rage, tandis que, avec une pose de cabotin, M. Boulanger faisait une grimace de dédain d'un grand effet comique. Depuis bien longtemps nous n'avons eu une séance aussi mouvementée.

Un instant, l'intervention de M. de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville, a donné au débat du calme, de la grandeur. En son nom et au nom d'un grand nombre de ses amis, l'honorable duc est venu déclarer qu'il voterait l'urgence sur la proposition de revision, tout en répudiant énergiquement la politique boulangiste. Il a rappelé que l'initiative en matière de revision appartenait à la Droite, et il a exprimé la conviction que la France, consultée, demandera son salut à la Monarchie nationale et traditionnelle.

De son côté, au nom du petit groupe bonapartiste, M. Jolibois a formulé la doctrine plébiscitaire. Il s'inclinera devant le verdict du pays quel qu'il soit, même s'il est favorable à la République communarde. Pourquoi M. Jolibois s'est-il pris de querelle avec Félix Pyat ? C'est imprudent.

Quant à M. Floquet, aux applaudisse-

ments des divers groupes de Gauche, il s'est nettement prononcé contre l'urgence. Ce n'est pas qu'il ait abjuré ses déclarations passées en faveur de la revision, oh ! non, mais son heure n'est pas venue ; elle ne saurait être celle de M. Boulanger.

Dans un langage tour à tour ironique et indigné, M. Floquet a pris contre le général la défense de la Chambre, de l'armée « qui respecte la discipline », de nos soldats qui ont versé autant de sang que M. Boulanger (et beaucoup plus que M. Floquet lui-même). Il a flétri le langage de la dictature. Il a plaisamment comparé l'ami de Vergoin à Bonaparte ; et, l'apostrophant directement, il lui a crié : « Vous ne serez jamais que le Sieyès d'une Constitution mort-née. » Oh ! le détestable rhéteur !

La Chambre a beaucoup applaudi le président du conseil. Reste à savoir si elle sera imitée par le pays. Toute la question est là. Pour triompher du boulangisme, il faut, croyons-nous, autre chose que des attitudes de tribun essoufflé et de grandes phrases creuses. Cette autre chose, l'honorable duc de Doudeauville l'a nettement indiquée dans sa Déclaration ; elle s'appelle : la Monarchie nationale et traditionnelle.

6 heures.

Le scrutin est ouvert sur la demande d'urgence en faveur de la proposition Boulanger. Il donne le résultat suivant :

Pour l'urgence : 486 ; contre : 377.

L'urgence n'est pas accordée.

M. Arène demande l'affichage du discours de M. Floquet.

M. Duchesne s'y oppose et demande le renvoi de cette proposition à la Commission du budget qui statuera sur la question de la dépense résultant de l'affichage.

La demande de renvoi est repoussée par 361 voix contre 174.

L'impression et l'affichage du discours sont ordonnés par 335 voix contre 170.

Encore une affiche ministérielle sur les murs, aux frais des contribuables !

## 40 millions d'impôts nouveaux

La Chambre vient de voter un projet de loi qui concède au gouvernement un supplément de crédit s'élevant à la jolie somme de 4 million 800 mille francs et destiné à subvenir aux dépenses relatives au recensement des propriétés bâties et de leur valeur locative.

Ce vote a été émis malgré l'énergique résistance de M. de Soland appuyé par MM. le colonel de Plazanet, Thellier de Poncheville et Lorois.

On sait que le recensement ordonné a pour but de préparer la transformation de l'impôt foncier en impôt de quotité. Mais ce que beaucoup de personnes ignorent peut-être et ce que les orateurs de la Droite ont mis en lumière, c'est que cette estimable réforme tend tout simplement à augmenter de 40 millions le rendement de la contribution foncière, c'est-à-dire à imposer aux contribuables quarante millions d'impôts nouveaux.

Voilà quel sera le résultat le plus clair de la transformation décidée. Au nom des radicaux progressistes, M. Camille Pelletan se plaignait, il y a deux jours, de la stérilité de la Chambre et réclamait la réalisation des grandes réformes. 40 millions de supplément d'impôt, voilà l'une de ces réformes impatientement attendues par le pays, au dire des Floquet, des Pelletan et des Clémenceau. Allons, le pays va exulter de joie.

Mais non-seulement les républicains médisent une augmentation de l'impôt foncier, ils entendent encore rendre la répartition et la perception de cet impôt plus odieuses. Le contribuable sera livré, comme un ilote, à la merci du perceuteur. Ce dernier taxera à sa guise ; il n'admettra ni protestations, ni réclamations. Ainsi agissaient les Prussiens victorieux vis-à-vis de nos villes. Payez ou vous serez bombardés !

Nos républicains traitent la France en pays conquis. Pour subvenir à leurs gaspillages, il leur faut beaucoup d'argent. Ils

29 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA

## PETITE-NIÈCE D'O'CONNELL

Le curé s'arrêta à la porte de la cuisine, et fut salué par un cri de surprise. Le vieux Glenford et sa femme se levèrent en même temps et s'approchèrent de leur pasteur.

Mais au même moment Ellen apparut derrière lui, et cette fois Betsy s'arrêta net en levant les deux bras au ciel.

— Miss Ellen ! Je ne rêve pas ! Grand Dieu, c'est bien elle !

Glenford poussa un cri de joie.

— Comment ! c'est vous, miss Ellen ? Quelle surprise, et quelle joie ! Par saint Georges ! que les amis de la côte vont être contents, eux qui vous attendent depuis si longtemps !

Ellen souriait tristement :

— Oui, c'est moi, mes amis, je reviens avec vous et désormais je ne vous quitterai plus.

— Non, miss Ellen, non, il ne faudra plus partir.

Et la vieille Betsy s'approchait de la jeune fille, lui prenant les mains et la couvrait de naïves caresses.

Puis l'excellente femme courait ranimer le feu.

— Venez vite, venez vous chauffer, dit-elle, et ne courez plus ainsi le monde. La vieille Betsy saura encore vous soigner.

Le prêtre considérait en souriant la joie de ces deux vieux serviteurs, et, voyant Ellen bien installée au coin du feu, il s'appreça à partir.

— Venez demain me voir, miss Ellen, j'ai à vous entretenir devant témoins.

Ellen parut surprise du ton de gravité pris subitement par le bon prêtre ; mais elle ne voulut lui adresser aucune question et se borna à lui dire adieu en la remerciant une fois de plus et avec chaleur de tout ce qu'il avait fait pour ramener à Dieu l'âme de sir Glengarry.

Le prêtre partit enfin pour le presbytère. Comme au soir de la mort de mistress Mac-Gaway, il allait d'un pas allégre : quelques rides de plus s'étaient creusées sur son front, les anciennes s'étaient élargies, mais le regard de ses yeux clairs avait la même expression de douceur, de compassion et d'intelligence, et ce soir-là, brillant comme une étoile entre deux nuages, un rayon d'espoir lui semblait éclairer l'avenir de l'enfant qu'il avait élevée et qui lui tenait si fort au cœur. Il pensait à la lettre de M<sup>me</sup> d'Aiglemont, et réfléchissait qu'il était de son devoir de répondre au plus vite et d'annoncer l'arrivée d'Ellen. Son premier soin fut donc d'envoyer une dépêche en France, et, lorsqu'il fut tranquille sur ce point, et que le

sommeil eut commencé à le saisir, il ne put éloigner de son esprit l'image d'une humble église de village, dans laquelle Ellen Mac-Gaway, courbant sa tête blonde sous sa main paternelle, était agenouillée près d'un inconnu.

XIII

Le lendemain matin, Ellen se leva, fit avec émotion la visite des appartements, s'arrêta devant le portrait d'O'Connell, devant celui de son père, et enfin sortit.

Ainsi que dans son enfance, elle retrouva toutes choses. La montagne avait le même aspect fleuri et joyeux, les cabanes des bergers étaient toujours aussi pauvres, et leurs habitants aussi simples et croyants. La mer avait les mêmes teintes bleues, profondes, qu'Ellen lui avait si souvent vues en été ; les oiseaux passaient encore au-dessus des vagues ; la grève était toujours sablée d'or ; les rochers étaient jetés aux mêmes places, pêle-mêle, opposant une infranchissable barrière aux flots qui devaient s'arrêter à leurs pieds. Ellen se retrouva tout à coup chez elle : elle se reprit pour un instant à vivre de son ancienne vie, si calme et si confiante ; elle marchait au hasard, tournant les sentiers, descendant sur la plage, remontant vers le village, rêvant au passé, se plongeant dans le souvenir comme il arrive à ceux pour qui l'avenir est sombre et le présent décoloré.

Quand elle passait, comme autrefois, pensive et grave, les pêcheurs l'apercevaient. Et tout joyeux de la revoir, ils la saluaient avec empressement. Quelques-uns s'approchaient. Les vieux amis de son père, les vieilles femmes qu'elle connaissait si bien, venaient serrer ses mains blanches dans leurs mains brunes. Elle leur souriait, causait avec eux, s'informait des baptêmes et des noces du village, et trouvait un regret pour ceux qui avaient disparu.

Rien n'est doux comme la patrie. Ellen, privée depuis quatre ans de la terre d'Irlande, trouvait à toutes choses une saveur nouvelle ; elle se retrempeait dans l'air libre et fort du pays natal. Elle jouissait aussi de l'affection des marins. Pour un cœur aussi abandonné et aussi avide de tendresse qu'était le sien, le moindre témoignage de sympathie était précieux. Dans la catholique Irlande, entourée de ceux qui avaient connu et aimé son père et sa mère, qui avaient adouci les dernières années de sir Glengarry par le spectacle de leur foi, qui conservaient pieusement le souvenir d'O'Connell, Ellen respirait à l'aise et retrouvait le bonheur et la gaieté.

Glissant comme une ombre légère dans les petits chemins bordés de genêts, elle prit enfin, à l'heure dite, la route du presbytère. En même temps que la perspective de cette entrevue solennelle avec le curé et les témoins, une vague inquiétude lui

extorqueront sans vergogne les contribuables.

Le peuple, nous disent-ils, est souverain. S'il pouvait seulement employer sa « souveraineté » à ne pas être volé !

## INFORMATIONS

MORT DE M. PLICHON

A l'ouverture de la séance d'hier, M. Méline, président, a annoncé la mort de M. Plichon, député du Nord. Cette perte, dit-il, sera vivement ressentie par la Chambre tout entière qui a pu apprécier le caractère élevé de M. Plichon. (Très bien ! très bien !)

Il appartenait à la vie politique depuis la fin de la Monarchie de Juillet. Après une courte interruption, il rentra à la Chambre en 1857 et y fit partie du groupe libéral. Il resta fidèle à ses doctrines jusqu'à sa mort.

Ministre en 1870, il fut de ceux qui défendirent les idées pacifiques jusqu'au dernier moment. Partisan de la liberté de la discussion, véritable parlementaire, il a mérité d'être respecté et honoré par ses adversaires aussi bien que par ses amis. (Applaudissements.)

## INCIDENT CONSTANS ET DE LA PORTE

Dans l'entrevue qu'il a eue il y a deux jours avec le président du conseil, M. Constans a accepté sans conditions de retourner en Indo-Chine pour expérimenter le système budgétaire imaginé par M. de La Porte.

A l'expiration de son congé, M. Constans s'embarquera de nouveau pour Saïgon non sans avoir dû résigner son mandat de député.

En apparence, M. de La Porte est vainqueur ; mais, en réalité, c'est M. Constans qui est victorieux. Le sous-secrétaire d'Etat aux colonies a préservé d'une abrogation immédiate ses divagations budgétaires, mais M. Floquet, en demandant à M. Constans de sacrifier momentanément « ses idées personnelles », lui a promis qu'il aurait satisfaction dans un avenir prochain.

Sur quoi M. Constans s'est résigné à donner sa démission de député de la Haute-Garonne, préférant reprendre son poste si lucratif de gouverneur général (400,000 fr., sans compter les petits cadeaux). Il y tient fort.

La *Petite Presse* a dit que le gouvernement a reçu de M. Richaud, gouverneur intérimaire de l'Indo-Chine, une dépêche fort longue et fort intéressante.

M. Richaud signalerait certaines mesures prises par M. Constans, pendant qu'il était gouverneur, et insisterait sur la fâcheuse impression que ces mesures auraient produites sur l'opinion publique en Indo-Chine.

La Ligue contre l'athéisme, présidée par M. Adolphe Franck, de l'Institut, et qui compte parmi ses principaux membres MM. Jules Simon, Rousseau, Waddington, etc., vient de fonder un journal hebdomadaire à cinq centimes, la *Paix sociale*.

revint au cœur : sa situation pénible se retraça devant ses yeux ; involontairement elle fit un douloureux retour sur son isolement, sur l'abandon dans lequel elle se trouvait. Seule et sans ressources, pourrait-elle demeurer au Fern-Cottage ? Sa petite fortune et les quelques économies qu'elle avait faites en France suffiraient-elles à la faire vivre ?

Mais Ellen, sur le point de fléchir à nouveau sous le fardeau de ses angoisses, sentit la puissante consolation d'avoir fait son devoir. Sa faiblesse s'appuya sur le témoignage de sa conscience, sur la confiance qu'elle avait d'avoir obéi à sa mère, et quelles que pussent être les épreuves nouvelles qui l'attendaient, elle compta sur Dieu comme par le passé.

Elle arrivait à Dumborough. D'une main relevant sa jupe humide de la rosée du matin, de l'autre tenant une gerbe de bruyères, cueillies sur le chemin, le visage à demi caché sous les bords de son chapeau de paille, elle pénétra dans le village. En levant la tête, elle fut étonnée de voir un groupe d'hommes et de femmes réunis devant l'église. Mais sa surprise devint plus grande encore lorsque, la saluant respectueusement, les pêcheurs l'accablèrent d'une seule voix avec un enthousiasme qui allait jusqu'au fond de l'âme de la jeune fille.

— Hourrah ! criaient ces voix d'hommes, hour-

Ce journal a pour but de combattre l'athéisme, qui, disent les fondateurs du journal, « ne tend à rien moins qu'à dissoudre la nation dans un délai plus ou moins prochain. »

## M. DE BISMARCK VEUT EN FINIR

AVEC LA FRANCE

Le *Figaro*, avons nous dit hier, a reçu d'un Français, qui revient de Berlin et qui s'est trouvé, en relations avec un des intimes de la chancellerie, des renseignements sur les projets de M. de Bismarck à l'égard de la France. Malgré leur longueur, nous croyons devoir les publier :

« Le chancelier est décidé à en finir : il en a assez des innombrables incidents qui se renouvellent depuis des années. Ces incidents n'ont pris chacun séparément aucune importance, c'est certain ; mais réunis, ayant lieu les uns après les autres, ils forment une chaîne de petits faits qui rendent les relations de voisinage impossibles.

» De plus, il y a cette question d'Alsace-Lorraine que vous ne voulez pas comprendre en France où tout le monde comprend pourtant tout d'habitude. Il est certain, et les preuves abondent à la chancellerie, que les sociétés patriotiques françaises entretiennent des relations nombreuses dans les deux provinces, qu'elles continuent à y envoyer de nombreux émissaires. C'est là un état de choses intolérable.

» Votre gouvernement se dit désarmé, c'est possible, et comme le prince ne peut pas demander aux Chambres françaises de voter des lois qu'il croit nécessaires au maintien de la paix, il est bien obligé de prendre les mesures qu'il juge opportunes, et si ces mesures blessent les sentiments français, sans aucune raison et sans aucun droit, vous autres, Français, vous n'avez qu'à vous en prendre à vous-mêmes.

» Le prince veut à tout prix restreindre autant que possible les relations qui existent entre la France et l'Allemagne. Il dit qu'il a employé pendant dix-huit ans l'aménité avec la France, la douceur avec l'Alsace-Lorraine : il y en a assez de ce régime, dit-il, il est temps d'essayer de la rigueur avec les Alsaciens et de la raideur avec les Français. Je ne vous dit pas que ce soit là les sentiments de tous les Allemands, je ne vous dit pas, je ne puis pas vous dire que j'approuve ou que je blâme les théories du chancelier, mais je vous affirme que ce sont là ses idées, et je puis vous affirmer aussi qu'il désire la paix et qu'il prend toutes les mesures qui vous irritent tant pour arriver au maintien de cette paix dont nous avons tout autant besoin en Allemagne qu'en France.

» Seulement, pour comprendre le chancelier, il faut connaître M. de Bismarck : il ne souffre aucune contradiction et, sous aucun prétexte, il n'admet l'opposition et il brise tout obstacle qui le gêne. Ce système lui a réussi jusqu'à présent, il faut bien l'avouer, aussi bien en politique que dans sa famille où il est le maître omnipotent. Sa

rah ! Vive miss Ellen ! Vive la petite-nièce d'O'Connell !

A ce dernier cri, le cœur de l'Irlandaise tressaillit de fierté et de reconnaissance, elle remercia en quelques mots ses amis, et, comme les acclamations recommençaient, le curé s'avança, calma de la voix et du geste ses paroissiens, et emmena Ellen, fort émue, chez lui.

En entrant dans le salon, la jeune fille aperçut quatre pêcheurs de la côte, aux mâles visages bronzés, les quatre témoins sans doute, et au milieu d'eux un officier public, visiblement Anglais, au crâne chauve et à la gravité britannique. Les cinq hommes se levèrent et la saluèrent profondément. Ellen leur répondit avec grâce et alla s'asseoir, sur l'invitation du curé, dans l'unique fauteuil de bois qui décorait la pièce. Son étonnement était profond.

Dès que la porte eut été refermée, le curé se leva, prit dans son secrétaire une feuille de papier qu'il remit gravement à l'officier et se tourna ensuite vers Ellen :

— Avant de mourir, dit-il, sir Robert Glengarry m'a laissé ses instructions précises pour le jour où je vous retrouverais, miss Ellen. Ce jour étant venu, j'ai fait prévenir M. Spelcar, qui, comme la loi l'exige, va vous lire le testament de sir Robert et prendre ensuite les dispositions nécessaires.

(A suivre.)

GERMAINE D'ANJOU.

femme, ses fils, sa fille ne connaissent pas d'autre volonté que la sienne : quand il parle, tout le monde se fait dans la maison. Peu à peu il s'est habitué à traiter l'Allemagne comme sa maison, il exige aussi que les Allemands se taisent quand il parle. Les Allemands lui ont obéi. Et maintenant — je vous répète que je ne m'explique pas, je constate — il veut aussi être le seul auquel on obéisse en Europe. Il veut être non seulement le maître, mais le seul maître.

» Ajoutez à cette disposition naturelle à l'omnipotence une théorie qui est depuis de longues années très chère au chancelier ; il a l'habitude de traiter les Français comme des enfants ; il n'y a pas un seul des discours prononcés par lui depuis dix ans dans lequel on ne puisse retrouver une trace de ce sentiment dans lequel il se mêle de la pitié et du dédain. Mais dans sa vie privée, il laisse encore bien plus cours à ses sentiments. Il dit que les Français sont des enfants remplis de qualités agréables, mais légers, vains et incapables de supporter une correction.

» Comme M. de Bismarck-Schönhausen a traité et élevé ses enfants avec la plus impitoyable sévérité, le prince de Bismarck a maintenant le même désir et la même façon de traiter les Français, qu'il considère comme des enfants. C'est pour cela qu'il prend toutes les mesures que vous connaissez déjà et toutes celles que vous ne connaissez pas encore. Il est résolu à EN FINIR AVEC LES FRANÇAIS », comme disait quelquefois de son entourage, et pourtant, il ne veut pas la guerre, c'est-à-dire qu'il ne la déclarera à aucun prix.

» Il me semble difficile d'admettre qu'un cerveau aussi puissamment organisé ne comprenne pas que sa façon d'agir mènera forcément à la guerre, mais il ne la veut pas, il fait ce qu'il croit nécessaire à la grandeur de l'Allemagne et il est suivi par le pays tout entier où des centaines de mille hommes sont prêts à faire le sacrifice de leur vie pour conserver à l'Empire la possession de l'Alsace-Lorraine.

On constatera que les projets du chevalier allemand sont de plus en plus violents et menaçants, tout en restant pacifiques, bien entendu, car chacun sait que M. de Bismarck a la guerre en horreur et qu'il se la fait déclarer, sans la déclarer jamais lui-même.

## LES ARMURIERS DE SAINT-ETIENNE

Chez le Comte de Paris

On sait que très anciennement la fabrication de l'arme fine a été une spécialité des arquebusiers de Saint-Etienne qui ont fourni au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, des graveurs de premier ordre à Paris et des armuriers émérites à la France.

Depuis quelques années l'industrie de l'arme de grand luxe quitte de plus en plus la France pour la Belgique et l'Angleterre.

Quelques ouvriers stéphanois amoureux de leur art, et désireux de maintenir le vieux renom de leur cité, ont résolu de montrer qu'ils peuvent fabriquer des armes égales en qualité aux fusils anglais et supérieures à elles par le canon damas friés. Ils ont formé dans ce but le conservatoire de l'arme fine, et, réunis en corporation, ils ont établi les règlements les plus sévères pour que la solidité, la portée et la fini des fusils revêtus de la marque de la corporation puisse atteindre le plus haut degré de perfection.

Depuis deux ans ils travaillent à un chef-d'œuvre qu'on pourra admirer prochainement à Paris : c'est un fusil destiné à S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans.

M. le général de Charette a présenté jeudi 31 mai, à Sheen-House, au Comte et à la Comtesse de Paris, la délégation des ouvriers stéphanois qui lui apportaient cette arme magnifique.

Le Prince, après avoir admiré ce merveilleux produit de l'armurerie française, a prié les délégués de remercier leurs camarades en son nom et au nom de son fils. Cette œuvre d'art est pour les exilés un précieux souvenir de la patrie absente. Il est doux pour son Fils et pour lui de pouvoir dire que pendant bien des mois des ouvriers français ont pensé à eux, malgré l'éloignement.

Fidèles à leur foi politique comme ils le sont à leur foi religieuse, ceux-ci ne se sont pas contentés de vœux stériles. Ils ont travaillé et en faisant une belle œuvre, ils ont fait en même temps une bonne action.

Le Comte de Paris a exprimé aux délégués ses regrets de n'avoir pas en ce jour son Fils auprès de lui. Personne ne pourrait mieux que le duc d'Orléans apprécier un fusil, car il est déjà expert dans l'art de le manier. Mais l'exil impose les séparations. Pour achever son éducation militaire, le duc d'Orléans a dû aller chercher des occasions d'étude au fond de l'Asie. Il continuera à apprendre son métier de prince en s'intéressant aux graves questions qui sont aujourd'hui la préoccupation de tous, dont tous parlent, mais que les passions politiques et les ambitions personnelles enveniment trop souvent : celles qui touchent aux intérêts moraux et matériels de l'ouvrier.

Après s'être entretenu avec les délégués de leur organisation particulière et de la situation générale de l'industrie stéphanoise, le Prince s'est adressé à M. de Charette. Il l'a remercié non-seulement de lui avoir amené la députation, mais aussi d'avoir réuni dimanche 27 mai, dans un banquet à Saint-Etienne, tous les ouvriers représentés à Sheen-House par quelques-uns de leurs. Il l'a félicité de son allocution si chaleureuse et de la manière dont il a défini la vraie doctrine monarchique. Il a ajouté qu'on ne pouvait montrer d'une manière plus heureuse comment le principe traditionnel, dont le chef de la maison de France a le dépôt, se concilie, sans s'affaiblir avec les formes nouvelles de la vie nationale, ni marquer plus clairement la différence entre la Monarchie et les gouvernements d'expédients qui cherchent en vain à dissimuler l'instabilité de leur origine sous une réaction exagérée contre les licences de l'heure présente.

Les délégués, visiblement émus de l'accueil si sympathique qu'ils venaient de recevoir, sont partis très touchés du rendez-vous que le Prince leur donnait pour le lendemain à Londres, où il les a reçus à déjeuner à sa table.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

VOTES DE NOS SÉNATEURS

Sur l'article 70 de la loi militaire, article ainsi conçu : « Les ministères de la guerre et de la marine assureront, par des règlements aux militaires de toutes armes, le temps et la liberté nécessaires à l'accomplissement de leurs devoirs religieux les dimanches et les jours de fêtes consacrés par leurs cultes respectifs. » Pour l'adoption, 422 ; contre, 448.

Ainsi, c'est à 4 voix près seulement que le Sénat garantit à nos soldats la liberté religieuse.

Ont voté pour :

MM. le général d'Andigné, Blavier, Baron Le Guay.

Union Saumuroise

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Tir réduit. — Concours clos le 31 mai 1888.

Classe supérieure : médaille, M. Perreau. — 1<sup>re</sup> classe : médaille, M. Doussin. — 2<sup>e</sup> classe : médaille, M. Boissier.

Dimanche 10 juin 1888

9 heures du matin. — Continuation du concours de tir à 200 mètres au stand de l'Ecole de cavalerie.

4 heures du soir. — Fin du concours de tir à la carabine de précision ; clôture à 4 heures.

4 heures du soir. — Distribution des récompenses et remise d'un drapeau aux gymnastes.

A 8 heures 1/2 du soir. — Punch d'honneur au 1<sup>er</sup> étage du café de l'Union.

Le Président, G. DOUSSIN.

NOUVELLE RIXE

Dans l'après-midi d'hier, une voiture de saltimbanques fut aperçue, stationnant place Notre-Dame, par des employés d'octroi, MM. Lelièvre et Papillon.

Ces employés de l'administration vinrent demander à un individu, qui semblait être le propriétaire de la voiture, ses papiers et certificats constatant qu'il avait payé les droits dus à la Ville pour stationnement.

Au lieu de répondre comme il convient, cet homme se mit à injurier M. Papillon et à le frapper, refusant de donner ses nom et qualité.

A peine M. Papillon et Lelièvre avaient-ils quitté le bohémien, que celui-ci prit également à partie un passant, M. Gustave Pineau, employé de commerce à Saumur, et lui asséna plusieurs coups de pied et coups de poings.

Prévenue de ce qui se passait, la police mit ce forcené en état d'arrestation sous inculpation de coups et injures sur la personne d'employés en exercice de leurs fonctions et pour n'avoir pas acquitté les droits dus à la Ville.

On sait maintenant que l'agresseur se nomme Renard, Louis, exerçant la profession de luttteur en foire.

#### UN MILITAIRE NOYÉ

Hier, après la soupe du soir, cinq soldats de l'Ecole de cavalerie s'étaient proposé d'aller se baigner dans la Loire, à la Blanchisserie.

Après s'être déshabillés, quatre d'entre eux, trouvant l'eau encore trop froide, ont abandonné la partie. Le cinquième resta, laissant ses camarades s'éloigner.

Le malheureux imprudent s'avança trop dans le fleuve, et le courant, très violent en cet endroit, l'entraîna et le fit disparaître sous l'eau sans que personne s'aperçût de l'accident. Ce fut à l'appel du soir qu'on constata son absence. On fit alors des recherches, mais on ne découvrit sur le rivage que les effets et la pipe du malheureux soldat.

Son corps n'est pas encore retrouvé.

#### LA FÊTE-DIEU A ANGERS

La grande procession de la Fête-Dieu s'est déployée dimanche à travers les rues de la ville avec une magnificence extraordinaire. Chaque année cet admirable cortège religieux est augmenté de nouveaux groupes.

Nous devons particulièrement signaler aujourd'hui l'association nombreuse des Mères de famille et celle des jeunes Filles catholiques avec leurs belles bannières. Après les enfants des écoles primaires, des pensionnats et des collèges, après les congrégations religieuses et les patronages, s'avançaient l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers et toutes les corporations qu'elle a créées. Ces groupes étaient encore plus nombreux que les années précédentes. On remarquait les cordonniers, les couvreurs, maçons et charpentiers, les mécaniciens et serruriers, les jardiniers et pépiniéristes, les ébénistes et menuisiers, les pâtisseries, les filateurs et ouvriers de fabriques, etc. Chaque corporation portait en tête une superbe oriflamme, et un riche brancard sur lequel s'élevait le patron entouré des insignes du métier. Les directeurs des principaux établissements industriels d'Angers suivaient confondus au milieu de leurs ouvriers.

Signalons en outre la Société de Saint-Vincent-de-Paul, l'Université catholique, etc., le Séminaire, le clergé des dix paroisses de la ville, etc.

Des chœurs de jeunes filles, d'enfants et d'hommes, cinq ou six musiques ou fanfares sans compter les tambours achevaient de donner au cortège une animation grandiose, une harmonie incomparable que tout le monde admirait.

Le Saint-Sacrement était porté par M. Freppel. Derrière le dais marchait une foule considérable d'hommes de tous rangs et de toute condition.

Pour voir défiler le cortège dans son ensemble il fallait rester plus d'une demi-heure au même lieu.

L'imposante manifestation religieuse de dimanche et le respect de l'immense multitude échelonnée sur le parcours montre que dans notre pays la foi conserve toute sa vivacité dans les cœurs. Aussi cinq ou six suisses suffisaient aisément à ouvrir la marche et à maintenir l'ordre.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Nous parlerons demain de la Fête-Dieu à Nantes. Les processions, dont les Nantais étaient privés depuis huit ans, ont été splendides et n'ont donné lieu à aucun incident.

#### ANGERS. — Empoisonnement par désespoir.

Ce matin, M. Bordier s'est empoisonné avec du phénol que l'on avait apporté pour désinfecter la chambre où repose le corps de son mari, mort hier matin presque subitement. Cette malheureuse femme profita de l'absence des personnes qui l'assistaient pour verser dans une tasse où elle venait de prendre son café une certaine quantité de

phénol. Les personnes qui étaient dans la pièce voisine arrivèrent et purent cependant empêcher qu'elle vidât complètement le contenu de sa tasse. On envoya chercher un médecin qui la déclara perdue.

Cette malheureuse femme s'est empoisonnée pour ne pas survivre à la peine que lui causait la mort de son mari. M. Bordier n'était âgé que de 35 ans. (Ralliement.)

On annonce que très prochainement le 135<sup>e</sup> de ligne sera doté du nouveau fusil à répétition. Déjà tous les exercices de tir ont été exécutés, cette année, avec le fusil Lebel par ce régiment.

#### TOUJOURS LES SALTIMBANQUES

Judi, des saltimbanques voyageant en voiture passaient aux environs de Vern. La caravane fit halte sur la route, auprès d'une auberge où se trouvait seule une jeune fille. Voyant la maison si faiblement gardée, la troupe ambulante s'empara de la fillette, qui fut ligotée en un clin-d'œil, puis les nomades se répandirent dans l'établissement, qu'ils dévalisèrent entièrement.

Après ce brillant exploit, la troupe remonta en voiture et quitta précipitamment la commune.

La pauvre fille d'auberge, toujours bâillonnée et attachée, ne put voir quelle route ils prenaient. Elle fut enfin délivrée par les premières personnes qui arrivèrent, mais les malfaiteurs étaient déjà bien loin.

Ce n'est malheureusement pas la première fois que nous avons à enregistrer des faits de cette nature. Nous voulons croire que, parmi ces saltimbanques, il y a de pauvres familles très honnêtes; mais il faut convenir que c'est absolument le petit nombre.

Il y aurait peut-être moyen de régler la circulation des saltimbanques et de se rendre compte de ce que font ces troupes nomades dans leurs excursions à travers les campagnes. Les mesures prises ne sauraient effrayer la minorité honnête de ces industriels, et elles rassureraient le public sur les agissements de la majorité, qui ne l'est guère.

#### TERRIBLE ACCIDENT A LA GARE DE RENNES

Judi matin, vers 9 heures 1/2, un épouvantable accident est arrivé aux ateliers de la gare de Rennes.

Les nommés Panaget et Le Bigre étaient occupés à pousser un wagon chargé de billes de bois.

Pendant la manœuvre, une des billes, qui dépassait de quelques mètres, heurta un autre wagon. L'équilibre ainsi déplacé fit tomber la lourde charge sur les deux ouvriers.

Le malheureux Panaget eut la colonne vertébrale complètement brisée. Il est mort pendant qu'on le transportait à son domicile.

Le Bigre a une blessure d'une certaine gravité à l'arceade sourcillière. S'il a la vie sauve, il la doit en grande partie à son infortuné camarade, qui a reçu cet énorme poids de 4,000 kilos sur les reins; ce n'est donc que le contre-coup qui a atteint Le Bigre, dont les blessures ne mettent pas ses jours en danger.

Panaget était âgé de 39 ans, marié, père d'une petite fille de 44 ans.

#### LES CUIRASSIERS

A propos de la transformation des cuirassiers allemands en carabiniers, la France militaire publie l'article suivant :

Ainsi que nous l'avions annoncé, les régiments de cuirassiers allemands ne porteront plus désormais la cuirasse que pour les revues de parade.

Il résulte d'expériences récemment faites en Allemagne, avec les balles nouvelles, que la cuirasse ne préserve plus les hommes qui la portent.

On affirme même que ces projectiles à enveloppe résistante, tirés avec la nouvelle poudre qui leur imprime une vitesse initiale de six cents mètres, sont plus dangereux pour les cuirassiers que pour les hommes ayant la poitrine découverte, par ce fait que la balle entraîne une partie de la cuirasse et de la matelassure dans la plaie.

Devant ces résultats dument constatés, l'empereur Frédéric III vient de prononcer la condamnation des cuirassiers.

La réforme accomplie par nos voisins va

naturellement ressusciter en France la question si controversée du *décuirassement* de nos chers et braves gros frères.

Le conseil supérieur de la guerre est appelé à la résoudre en n'envisageant que le bien de l'armée et sans se laisser influencer par des considérations de sentiment.

Les cavaleries autrichienne et italienne ont, depuis longtemps, renoncé aux cuirassiers. Dans la cavalerie russe, le premier rang de quatre régiments de la garde impériale est seul pourvu de cuirasses.

Quant à nous, il y a huit ans, nous avons essayé de décuirasser la moitié de nos douze régiments, mais cette tentative a échoué sans doute parce que les Allemands conservaient leurs cuirassiers et aussi par respect pour le passé de cette belle arme.

Quoi qu'il en soit, le moment semble venu de se prononcer définitivement. Ah! s'il ne fallait que s'inspirer des leçons de l'histoire et des sympathies que notre cavalerie de réserve a su mériter, on se garderait bien de lui enlever cette armure dont l'éclat a resplendi sur tous les champs de bataille; mais il faut être de son temps, et les progrès accomplis dans l'art de s'entretuer ont de cruelles exigences. Ne voyons-nous pas tous les jours ces belles forteresses de Vauban et de Cormontaigne, devenues impuissantes devant les engins modernes, livrées à la pioche des démolisseurs pour se changer en vulgaires boulevards?

Il en sera sans doute de même des cuirassiers; mais eux pourront du moins être utilisés comme carabiniers et, Dieu merci, ils ne failliront pas à leur nouvelle tâche.

Cependant, intrépides gros frères, vous frémissez d'indignation et avec vous tous ceux qui ont eu l'honneur de servir dans vos rangs, tous ceux qui ont pu admirer votre belle prestance, subjugués par l'irrésistible attrait de la cuirasse, l'emblème de la force, du courage et du dévouement suprême.

Pourtant ce n'est pas votre oraison funèbre que nous voulons prononcer, et si l'arcepape, maître de vos destinées, veut vous laisser vivre, nous serons les premiers à nous en réjouir.

Nous ne terminerons pas cet article sans reproduire l'admirable récit que Victor Hugo a fait du passage des cuirassiers dans le fameux chemin creux à Waterloo et de la charge qui l'a suivi.

« L'infanterie anglaise, dit-il, ne voyait pas les cuirassiers, et les cuirassiers ne la voyaient pas. Elle écoutait monter cette marée d'hommes. Elle entendait le grossissement du bruit de trois mille chevaux, le frapement alternatif et symétrique des sabots au grand trot, le froissement des cuirasses, le cliquetis des sabres et une sorte de grand souffle farouche.

« Il y eut un silence redoutable, puis, subitement, une longue file de bras levés brandissant des sabres apparut au-dessus de la crête, et les casques, et les trompettes, et les étendards, et les trois mille têtes à moustaches grises, criant : Vive l'Empereur!

« Toute cette cavalerie déboucha sur le plateau, et ce fut comme l'entrée d'un tremblement de terre. »

Puisse, avec les carabiniers, de pareils exploits être encore inscrits dans les fastes de notre histoire! J.-B. C.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 juin.

La physionomie générale du marché est excellente : le 3 0/0 clôture à 83.12; le 4 1/2 0/0 à 106.

Le Crédit Foncier qui possède un marché très animé vaut 1,458.75. Les obligations Foncières et Communales, les Bons à Lots et les Bons de la Presse sont toujours très en faveur auprès de l'épargne.

La Société Générale est calme à 455. Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

Au cours actuel de 385.25, les obligations des Immeubles de France constituent un placement tout indiqué pour la petite épargne. Ces titres solidement garantis et très rémunérateurs, sont appelés à une hausse prochaine, les obligations similaires de la Banque Hypothécaire cotant 495 fr.

Le Panama est très recherché à 398. L'assemblée générale des actionnaires est convoquée pour le 27 courant. Le Sénat se prononcera aujourd'hui sur la question des obligations à lots.

L'action Métaux monte à 816.25.

La Compagnie d'assurances l'Aigle-Vie est dans une situation très prospère. Le bilan du dernier exercice accuse d'incessants progrès. Le compte de profits et pertes se solde par un excédent de près de 200,000 fr.

L'action de la Compagnie Transatlantique est recherchée à 537.50.

Le Comptoir d'Escompte cote 1,035.

M. Hue, administrateur provisoire de l'Assurance Financière, adresse aux porteurs de bons et

de polices une lettre datée du 14 mai par laquelle il leur présente une circulaire de la Banque d'Escompte au sujet de la société nouvelle qui doit reprendre la suite des opérations de l'Assurance Financière. Les porteurs de bons et de polices ont jusqu'au 15 juin pour user du droit qui leur est réservé d'entrer dans la nouvelle société.

Nos chemins de fer sont fermes.

#### FAITS DIVERS

##### UN PONT SUR LA MANCHE

Passera-t-on dessus ou dessous? That is the question.

La lutte entre le pont et le tunnel recommence, en effet, à propos de la traversée de la Manche.

Un projet gigantesque, élaboré par des ingénieurs français, vient, paraît-il, d'être terminé, et rien ne prouve, étant données les merveilles de la métallurgie moderne, qu'il ne puisse se réaliser.

Il ne s'agit rien moins que du fameux pont sur la Manche dont on a déjà tant parlé.

D'après le projet nouveau, ce pont aurait trente kilomètres de long, avec un tablier élevé à cinquante mètres au-dessus du niveau de la mer et supporté de 500 mètres à 500 mètres par des piles reposant sur des fondations construites à l'aide de cloches à air comprimé. Cette hauteur permettrait aux plus grands navires de passer impunément sous le pont dont il s'agit.

La profondeur de la Manche entre Calais et Douvres n'étant que de 25 à 30 mètres, la pose de ces piles n'offrirait aucune difficulté insurmontable.

On assure que le projet dont nous parlons sera prochainement soumis à l'étude d'un comité technique international. Cet examen terminé, la société constituée en vue de la construction de ce pont gigantesque ferait une demande de concession aux gouvernements français et anglais, sans réclamer aucune subvention.

Le pont coûterait huit cent millions et serait construit en deux ans.

#### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 2 juin :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : la reine d'Espagne à Barcelone; la procession dansante d'Echternach; l'incident du Père-Lachaise; théâtre illustré. — Myriss, nouvelle, par Pierre Maël. — Bibliographie. — Chronique du sport. — Echecs, par S. Rosenthal. — Le Monde financier. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : Barcelone : la foule attendant la reine régente à sa sortie de l'Hôtel de Ville; les escadres étrangères, vues du quai aux grains; le canot de la reine régente se rendant à bord du Vesuvio; arrivée de la reine régente. — Paris : les démonstrations au Père-Lachaise devant la sépulture des fédérés. — Luxembourg : la procession dansante d'Echternach. — Le théâtre illustré : Comédie-Française : Le Fibustier. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean,

G. DOUESNEL. — P. ANDRIÉUX, SUCCESSION

#### LIQUEUR FÉLIX POTIN

Cette liqueur, d'un goût fort agréable, d'un prix peu élevé, se recommande surtout par ses qualités hygiéniques et digestives, par la finesse de son parfum.

Le grand flacon . . . . . 3 fr. 25

Le 1/2 flacon . . . . . 1 75

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

#### L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez :

Des Complèts Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Moubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.  
 D'un jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 4 juin 1888, il appert que le jugement déclaratif de faillite du sieur Sabaté, ancien négociant à Saumur, a été rapporté.  
 Pour extrait :  
 Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M<sup>e</sup> HENRY LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Pavée, n° 1.

**EXTRAIT**  
 D'un jugement de séparation de corps et de biens.

Par jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le 31 mai 1888, enregistré ;  
 Entre Madame Louise Huguot, débitante de vins, épouse du sieur Pierre Baudry, seieur de long, demeurant commune de Douces,  
 Ayant M<sup>e</sup> LECOY pour avoué ;  
 Et le sieur Pierre Baudry, ci-dessus qualifié et domicilié ;  
 La dame Baudry a été déclarée séparée de corps et de biens d'avec son mari.  
 Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.  
 Saumur, le 4 juin 1888.  
 LECOY.

**A LOUER**  
 Pour la Saint-Jean 1889,  
 UNE

**MAISON D'HABITATION**  
 Située rue de l'Abreuvoir,  
 Occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur,  
 Avec vastes Magasins, Caves,  
 Remises et Bouteries.  
 S'adresser à M. GIRARD, expert,  
 rue Dacier, 28.

**ÉPICERIE PARISIENNE**  
 33, rue d'Orléans, Saumur.  
 On demande un apprenti.

Etude de M<sup>e</sup> GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepairs, 17.

**ADJUDICATION VOLONTAIRE**  
 A Saumur, en l'étude dudit M<sup>e</sup> GAGNAGE,  
 Le samedi 16 juin 1888, à  
 4 heures de l'après-midi,  
**DES IMMEUBLES**

CI-APRÈS,  
 Situés à Saumur, quartier de Nantilly,  
 Appartenant à M. FOURNÉE-GONDOUIN, d'Angers.

**1<sup>er</sup> Lot.**  
 Un morceau de terre clos de mur, sur lequel existe une petite maison, le tout situé au lieu dit Grenelle, d'une superficie de vingt-deux ares environ, joignant au levant le chemin de la Sablonnière, au midi M. Ferné Kaiser, et au nord M. Chevalier.

**2<sup>e</sup> Lot.**  
 Un clos de vigne, situé au même lieu, en face le précédent, d'une contenance d'environ quarante-quatre ares et sur lequel existe également une petite maison, le tout joignant au couchant le chemin de la Sablonnière, au midi M. Couassin et au nord M. Bodin.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.  
 Toutes facilités pour les paiements.  
 S'adresser, pour tous renseignements, audit M<sup>e</sup> GAGNAGE, notaire, ou à M. TAVEAU-NICOLAS, expert à Baugéux.

**CIDRES**  
 Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 11.  
 Prix très avantageux.

**MAISON A LOUER**

Sise rue du Temple, n° 17.  
 S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire, rue d'Orléans, 72, ou à M<sup>e</sup> GRILLE, à Sainte-Anne de Nantilly.

**L'ARMÉE TERRITORIALE**

Journal hebdomadaire  
 Paraissant le Samedi  
 12, rue Grange-Batelière, Paris  
 Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.  
**ABONNEMENTS :**  
 Six mois . . . . . 7 fr.  
 Un an . . . . . 12 »  
 On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

**Couronnes Funéraires en tous Genres**  
**SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL**  
 ANCIENNE MAISON CUPIT  
**COCHET-CHAILLOUX**  
 Successeur  
 20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR  
 Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement  
 Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie,  
 Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.  
**ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES**  
 Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

**LESSIVE-IRIS** LE PAQUET 0 fr. 35  
 Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer  
 Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.  
 La plus économique des Lessives connues.  
 En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.  
 Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers.

**6 MILLIONS**  
 DISPONIBLES POUR PLACEMENTS  
 Par HYPOTHÈQUE, Avances sur Biens et TITRES DOTAUX  
 Titres au porteur et nominatifs même grevés de restitution, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits,  
 Avances avant Formalités, Discretion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue La Fayette, PARIS

**CACAO VAN HOUTEN**  
 pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.  
**Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.**  
 Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épicerie, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean ; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle ; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, 38, rue Dacier.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 JUIN.**

Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.
3 %	83 10	83 10	Est	778 75	785	Obligations.			Gaz parisien	525	525
3 % amortissable	86	85 80	Paris-Lyon-Méditerranée	1250	1250	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	533	531	Est	393	391
3 % (nouveau)			Midi	1175	1180	— 1865, 4 %	525 25	525 25	Midi	403 75	404
4 1/2 % (nouveau)	105 82	105 90	Nord	1565	1557 50	— 1869, 3 %	410 50	410	Nord	410	410
Obligations du Trésor	512 50	512	Orléans	1330	1325	— 1871, 3 %	399	400	Orléans	408	408
Banque de France	3395	3385	Ouest	893 75	897 50	— 1875, 4 %	515 50	516	Ouest	402 50	403 50
Société Générale	455	455	Compagnie parisienne du Gaz	1332 50	1330	— 1876, 4 %	516 50	515 75	Paris-Lyon-Méditerranée	401 75	402
Comptoir d'escompte	1040	1045	Canal de Suez	2170	2173 75	Bons de liquid. Ville de Paris	520 50	520 50	Paris-Bourbonnais	399 50	401
Crédit Lyonnais	582 50	585	C. gén. Transatlantique	537 50	537 50	Obligations communales 1879	484	483 50	Canal de Suez	597	597
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1458 75	1462 50	Russe 5 0/0 1870	98 50	99 10	Obligat. foncières 1879 3 %	484	483 56	Panama 6 0/0	398	399 75
Crédit mobilier	332 50	325				Obligat. foncières 1 83 3 %	391 50	391 50			
Canal Intér.-Panama	393 75	400									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS	SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ	SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.
STATIONS	STATIONS	STATIONS
Saumur (ori.)	Saumur (ori.)	Saumur (ori.)
Saumur (état)	Saumur (état)	Vivry
Nantillyhalte	Nantilly	Blou
Varr. Chacé	Montreuil (a)	Vernantes
Brézé s.-Cyr	— (dép.)	Noyant-Méon
Montreuil (a)	le Vaudelnay	Chât.-d-Loir
— (dép.)	Baugé	
Thouars	Doué	
Loudun		
Poitiers		

**LIGNE D'ORLÉANS**

ANGERS — SAUMUR — TOURS	TOURS — SAUMUR — ANGERS	SAUMUR — LA FLÈCHE
STATIONS	STATIONS	STATIONS
Angers	Tours	Saumur
La Ménitère	La Flèche	Vivry
Les Rosiers	Longué	Jumelles
St-Clément	Baugé	Baugé
St-Martin	— (dép.)	Vivry
Saumur (a)	St-Martin	St-Clément
— (dép.)	Les Rosiers	La Ménitère
Varennes	Angers	
Port-Boulet		
Langeais		
Tours		

**SAUMUR — BOURGUEIL**

STATIONS	STATIONS
Saumur	Bourgueil
Port-Boulet	Port-Boulet
Bourgueil	Saumur

**SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON**

STATIONS	STATIONS	STATIONS
Saumur	Port-Boulet	Chinon
Port-Boulet	Chinon	Port-Boulet
Chinon	Port-Boulet	Saumur